

**CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS**  
**(Résolutions spéciales des actionnaires)**  
**(LCSA)**

---

..... (Dénomination sociale)  
**RÉSOLUTIONS SPÉCIALES DES ACTIONNAIRES**  
**EN DATE DU ..... 20...**

---

**CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS**

Les statuts constitutifs [OU de modification OU de fusion] de la Société prévoient actuellement un conseil d'administration composé d'un minimum de ..... ( .... ) et d'un maximum de ..... ( ..... ) administrateurs;

Il y a lieu, par conséquent, de modifier le nombre des administrateurs inscrits aux statuts de la Société par le biais de clauses modificatrices, afin qu'il soit dorénavant fixé à un minimum de ..... ( ..... ) et à un maximum de ..... ( .... ) administrateurs;

IL EST RÉSOLU :

[ ... ]



© edilex inc. www.edilex.com